

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
28 Mars 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 28

2025D031

OBJET :

**09. VOTE D'UNE
SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT
AU PROFIT DU COSPC
POUR 2025.
SIGNATURE D'UNE
CONVENTION.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil-vingt-cinq, le trois Avril à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président - Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra - Mme BEURAERT Martine - M. MORVAN Hervé - Mme BOULENGER Delphine - M. SERE Soarey Idriss - Mme BILLIAU Marie-Françoise - M. LAPIERRE Julien - Mme QUIQUE Corinne - M. VERMEESCH Olivier - Mme BLANQUART Marine - Mme MARMINION-OBERT Nadine - M. DELFLY Jean-Louis - M. ROBBE Jean-Pierre - Mme LORPHELIN Martine - M. LORIDAN Bernard - M. BEZILLE Marc - Mme FLAMENT Laëtitia - Mme PENIN-CŒUR Thérèse - Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. DECREUS Christophe, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien
M. DELVOYE Philippe, **procuration** à M. MORVAN Hervé
M. CITERNE Joël, **procuration** à Mme MARMINION-OBERT Nadine
Mme PETITPRET Sabine, **procuration** à M. VERMEESCH Olivier
M. TIMLELT Frédéric, **procuration** à LORPHELIN Martine
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra
M. TREDEZ Alain, **procuration** à FLAMENT Laëtitia

ABSENTE : Mme CAPPELLE Christiane

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER - PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune apporte annuellement un soutien financier au Comité d'œuvres sociales du personnel communal et du CCAS de Merville pour l'ensemble des prestations apportées par cette association en faveur des agents de la collectivité.

À ce titre, sur proposition du Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'attribuer une subvention de 50 900 € pour l'année 2025 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs et de moyens avec l'association, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération, ainsi que tout document s'y rapportant.

La dépense sera imputée à l'article 65748 du budget communal et virée au compte de l'association.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER - PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 10/04/25

ID 059-215904004-20250403-20250403

